

De Mathius Shadow-Sky  
compositeur  
<http://centrebombe.org>  
centrebombe@gmail.com  
1 bis rue des Régans, 31 000 Toulouse  
07 83 07 84 21

À Nicole Belloubet  
Garde des Sceaux, ministre de la Justice  
Ministère de la Justice  
Hôtel de Bourvallais - 13, Place Vendôme - 75001 PARIS  
Adresse postale :  
13, Place Vendôme - 75042 PARIS cedex 01

Geste Politique d'Artiste : **Vigipirate = forcer la violence dans la musique**

Toulouse, le 6 mars 2018

Chère Nicole Belloubet,

Au regard de votre position politique, je me demande en tant que compositeur de musique savante qui n'a pas le choix que d'organiser par soi-même les concerts de ses musiques que personne en France ne veut (ne sait ?) programmer, je m'adresse à vous car je me trouve confronté à *un problème non musical : celui de gérer la guerre civile provoquée par les politiques*, nommé « Vigipirate » (sic) que la ministre de la Justice pourrait résoudre. Le maire de Toulouse me demande de faire appel à des sociétés privées de vigiles que je dois payer de ma poche (30 € de l'heure par vigile) et : dans le contexte de ma musique orchestrale spatiale en plein air sur des sites tels les jardins publics, il exige une équipe d'une dizaine de ces « policiers de sociétés privées » qui fouillent au corps et les sacs des auditrices et des auditeurs venus en paix écouter ma musique ! C'est un paradoxe qui force la violence dans la musique. ÇA, C'EST INACCEPTABLE. Je vois dans cette situation que les politiques ne prennent pas les responsabilités de leurs actes. La guerre, ce ne sont pas les citoyennes et les citoyens surtout pas les artistes qui la désirent ni ne l'ont provoqué (quoi que, s'ils consommaient moins...). Il n'y a aucune raison que ma personne privée paye des « soldats » (des mercenaires nommés « vigiles ») privés pour réaliser un concert de ma musique en plein air. Mon métier est compositeur de musique, *pas financeur de la violence publique*. Pourtant le maire me demande de me payer moi-même mon travail et la présence des autres pour donner ma musique en concert public gratuit place de la Daurade. Pourtant dans le contexte d'un concert public dans un espace public, il doit intervenir un protocole policier de protection civile et non exiger des civils de s'armer d'une police privée. Au lieu d'éradiquer la violence, le gouvernement amplifie la violence sociale en imposant des obligations intenable.

Que faire alors pour ne pas tomber dans la surenchère de la violence en créant des zones publiques de guerre (où il n'y a pas de guerre : la place de la Daurade est paisible) ? Et que les arts puissent se redévelopper (après leur censure politique massive depuis 37 ans) qui eux amènent la paix ? Cohen était trop empereur pour discuter, Moudenc sourit en public et se cache dans sa gouvernance. À mon geste de conciliation ils ne s'accommodent pas. Une forme de lâcheté ? qui se retrouve bien ancré dans le milieu politique (dans tous les milieux, y compris artistique) qui gouvernent sans raison, sans responsabilité, les communautés, pour avoir déclenché et cultivé tous ces désastres humains.

S'il y a un contexte de protection civile, pourquoi ne pas agir dans ce sens ? Pourquoi la police et l'armée n'agissent pas en conséquence dans les manifestations artistiques publiques en plein air ? Pourquoi des panneaux officiels ne sont pas affichés par les agents de la Préfecture à l'entrée des événements culturels ? Sachant que tout rassemblement de foule prévu favorise des attentats perpétrés par quelques croyants extrémistes contre la politique agressive des Occidentaux (qui font et alimentent les guerres sur toute la planète pour s'emparer des richesses qui ne leur reviennent pas, et ce, à la solde des Américains).

Il faut arrêter ce délire et considérer la réalité.

Dites moi, Nicole Belloubet comment résoudre cette situation de justice qui appelle vos collègues de la culture, de l'intérieur et de l'armée ? Car à ne rien faire, le pays sombre dans la violence privatisée, celle de la violence généralisée dans la guerre perpétuelle où l'argent mène la danse : à quand les armes en vente libre ? Privatiser la police agissant dans l'espace public n'alimente que les excès excédés vers la guerre civile. Cette amplification de la violence sans raison dans la réalité est déjà là. Est-ce le désir du gouvernement ?

Depuis 1970 (voire 1967, quand Pompidou a reprivatisé la Banque de France) les désastres politiques s'enchaînent (esclavage, censures, répressions, exclusions, etc.). N'y a-t-il personne de sensé au gouvernement ? Si je fais appel à vous, c'est qu'après nos discussions à Toulouse, vous paraissiez sensée. Bien que m'ayant dit qu'en tant que compositeur de musique savante (dans la lignée de Iannis Xenakis et Pierre Henry) je n'avais pas ma place à Toulouse (sic) : une franchise inattendue pour me dire le niveau de corruption élevé qui règne à la mairie de Toulouse (je sais aujourd'hui que le chef d'orchestre de l'orchestre du Capitole accumule des gains de l'ordre de 1/2 million d'euros par an ! sans compter les avantages d'une maison gratuite et d'une voiture avec chauffeur, aussi au frais du contribuable. Wow ! Et nous compositeurs\*, qui vivons en dessous du seuil de pauvreté !). En tant qu'administratrice de la Justice, vous savez que les polices privées annihilent le droit public par leurs excès de violence. Forcer les artistes à

alimenter la guerre civile ? Non, les artistes ne sont pas des soldats ni ne financent des mercenaires.

Il s'agit de trouver des solutions pratiques  
à la vie paisible de la musique jouée en plein air avec un auditoire.

Avec mes meilleurs souvenirs,

Cordialement,

Mathius Shadow-Sky

Note

\* Nous ne sommes que 2 compositeurs à Toulouse de reconnaissance internationale ! (lire le Bilan de la musique savante à Toulouse depuis le XIVe siècle).

P.-S. Autre question, privée cette fois : seriez-vous prête à participer financièrement à la réalisation de ma musique ? Qui avec le désengagement du gouvernement du financement du travail des artistes (mais où va cet argent public ?) nous revenons au « mécénat participatif » à ce que les artistes ne meurent pas !

Mon site officiel :

<http://centrebombe.org>

Mon ensemble Les Guitares Volantes :

(avec lequel j'organise le 1er concert polyspatial orchestral historique en plein air à Toulouse) :

<http://centrebombe.org/livre/guitares.volantes.html>

Mon prochain oratorio « 1968 » pour une place publique :

<http://centrebombe.org/livre/2018.html>

mes 68 disques en libre accès :

[http://centrebombe.org/myster\\_shadow-sky\\_discography.html](http://centrebombe.org/myster_shadow-sky_discography.html)

mes écrits et livres en libres accès :

<http://centrebombe.org/biblio.html>

Le bilan de la musique savante à Toulouse depuis le XIVe siècle :

<http://centrebombe.org/rapport.sur.la.CREATION.MUSICALE.SAVANTE.a.Toulouse.et.ailleurs.pdf>

publié dans mon livre, La Vie Gît Lente en Médiocratie :

<http://centrebombe.org/livre/app.09.html>

Notes additionnelles :

\* Un spécialiste de la sécurité/sureté m'explique la différence entre les 2 notions : sécurité est la gestion des sorties (de secours) et la sureté est la gestion des individus en foule qui rentrent sur le site public (privatisé\*\*). Toutes les fouilles au corps et dans les sacs avec la vérification d'identité sont de l'ordre de la sureté, comme je le disais : la sureté signifie que tout le monde est suspect de terrorisme et n'a plus droit à sa sécurité (= les sorties d'évasion sont bouchées, les suspects sont cernés). La notion de « sureté publique » est apparue en 2006 dans les aéroports pour remplacer « la sécurité publique » : le passage était clair : de la protection au soupçon. C'est ce passage qui fait douter de la protection publique. Le gouvernement a engagé une guerre non pas contre des fanatiques isolés dont les actes sont provoqués par son ingérence politique, surtout économique, mais contre les civils de son propre pays pour obtenir une obéissance absolue dans un contexte constant de terreur. C'est toujours le même scénario de domination qui se répète dans notre histoire d'êtres humains.

\*\* Si le site public était vraiment public, il ne pourrait pas exister cette mise en bétail, cette bestialisation = cet irrespect des individus, dont le principe de sureté est de les soupçonner tous terroristes = destructeur volontaire de leur propre cadre de vie. *Tout le sens de la sureté réside dans cette contradiction qui est agie par les polices privées* (qui n'ont aucun droit de justice) ; dans quel autre but, que celui de bétifier les foules par son humiliation (qui consomment du déplacement collectif individuel) ?